

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue mercredi, 13 novembre 2013 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du Maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mme Teresa Gagnon
Geneviève Girard
M. Frédéric Bélisle
Guy Chamberland
Jacques Lavallée
Absents (es) Mme Isabelle Allard

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, est présent.

2013-11-13-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-003 Rapport de l'inspecteur des mois de septembre et octobre 2013

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur des mois de septembre et octobre 2013;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

D'adopter le rapport de l'inspecteur tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-004 Décision suite à la séance de consultation publique concernant la dérogation du 1750, route 133

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire concernant la dérogation du lot 4 565 682 du cadastre du Québec correspondant au 1750, route 133, relativement aux normes d'implantation du bâtiment principal dans la marge de recul avant à 5,16 mètres, donc 2,84 mètres de moins que la norme de 8 mètres. Le tout en dérogation quant au règlement de zonage #401, article 4.2 Implantation des constructions et des usages;

CONSIDÉRANT le rapport du comité consultatif en urbanisme en date du 21 octobre 2013 recommandant au Conseil municipal d'accepter la demande pour les motifs suivants :

- CONSIDÉRANT** que le bâtiment a été construit il y a 45 ans et n'a jamais porté préjudice au secteur;
- CONSIDÉRANT** que le bâtiment est dans un secteur agricole sans voisin immédiat et ne brise pas la continuité de l'alignement des bâtiments;
- CONSIDÉRANT** qu'un agrandissement autorisé en 1980 avait été accepté;
- CONSIDÉRANT** que la problématique a été décelée lors de la confection d'un certificat de localisation et que le propriétaire désire régulariser la situation;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Frédéric Bélisle, avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon, celle-ci étant membre décideur du CCU :

D'autoriser la présente demande de dérogation mineure afin de régulariser l'empiètement de 2.84 mètres à l'intérieur de la marge de recul avant.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-005 Adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage 401 pour l'ajout de l'usage « Fabrication artisanale de meubles » pour la zone A31;

Point reporté à une prochaine Assemblée;

2013-11-13-006 Correction de numérotation -*Aucun sujet à traiter*

2013-11-13-007 Allocation de départ suite à l'inondation du 56, 39^{ème} avenue (autorisation de cession de terrain);

CONSIDÉRANT que le propriétaire a pris la décision de céder le terrain à la Municipalité et de prendre la compensation donnée par le programme d'aide financière, selon le protocole d'allocation de départ;

CONSIDÉRANT qu'une résolution fut demandée à la Municipalité pour l'acquisition du terrain à titre gratuit avant de conclure la transaction du transfert devant le notaire. Que l'emplacement a fait l'objet d'une démolition complète ainsi que d'une remise en état du terrain;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon

D'accepter la remise du terrain du 56, 39^e avenue, appartenant à Kathleen Leboeuf et Mathieu Moquin, portant le numéro de lot 4 564 829, le tout selon le décret de la zone d'intervention spéciale et des modalités prescrites.

D'autoriser Fredy Serreyn à la signature de tous les documents requis.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-008 Demande de versement de la subvention pour le pavage de l'entrée de rue de la 12^{ème} avenue;

CONSIDÉRANT que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux effectués sur la 12^{ème} avenue pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la 12^{ème} avenue dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-009 Ajustement de la rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT que plusieurs appels de la part du personnel électoral ont été faits concernant le taux payé par la Municipalité pour la journée du 3 novembre 2013;

CONSIDÉRANT qu'il y avait 19 candidats sur 7 postes et que la charge de travail fut plus grande;

CONSIDÉRANT qu'un meilleur taux facilitera, dans le futur, l'embauche du personnel électoral;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'autoriser une majoration de 32\$ pour les scrutateurs et secrétaires de bureau vote;

De préparer un règlement pour les élections futures concernant les taux pour chaque poste afin d'être plus représentatif de la rémunération du provincial.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-010 Formulaire de comptes de taxes, décision du nombre de versements

CONSIDÉRANT que la Municipalité, pour l'année 2013, a autorisé 3 versements quant aux paiements des taxes annuelles;

CONSIDÉRANT que le nouveau Conseil en poste souhaite étaler les versements pour l'année 2014;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Jacques Lavallée :

D'adopter 4 versements de taxes pour l'année 2014.

D'autoriser le personnel administratif à la commande de nouveaux formulaires de taxation à 4 versements avec notre compagnie informatique, PG Solutions.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-011 Transactions bancaires, autorisation de modification des signataires autorisés au compte

CONSIDÉRANT les élections du 3 novembre dernier et les modifications au poste de maire;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser les modifications des signataires pour toutes transactions bancaires de la Municipalité ainsi que tous les autres documents officiels par le directeur général, M. Fredy Serreyn et le maire en poste, M. Denis Rolland.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-012 Dossier du Centre communautaire – autorisation de séance de médiation devant la Cour Supérieure

CONSIDÉRANT le dossier présentement en litige devant la Cour Supérieure concernant la poursuite du Centre Communautaire inc, le Club de l'âge d'or et le Cercle des fermières versus la municipalité de Sabrevois;

CONSIDÉRANT toutes les procédures préliminaires dans le dossier et que celui-ci a été référé devant le Juge pour la conférence préparatoire afin de fixer une audition pour cette cause;

CONSIDÉRANT que, lors de cette conférence préparatoire, le Juge a fortement recommandé la tenue d'une séance de règlement à l'amiable afin que les parties puissent en arriver à un règlement avant la tenue du procès;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par Mme Teresa Gagnon

De transmettre au Juge de la Cour Supérieure ainsi qu'à notre Procureur au dossier, l'autorisation de la municipalité de Sabrevois à l'inscription à une conférence de règlement à l'amiable dans les meilleurs délais.

De planifier des rencontres avec les Procureurs au dossier afin de mettre un terme au litige opposant des organismes communautaires et publics.

Avec l'abstention du maire, M. Denis Rolland, en raison d'une possibilité d'apparence de conflits d'intérêts, lequel s'est retiré de la salle du Conseil lors de la prise de décision des membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-013 Séance de travail concernant la préparation budgétaire pour l'exercice financier 2014

CONSIDÉRANT que, suite aux élections du 3 novembre dernier, la totalité des membres du Conseil ont été remplacés par de nouveaux élus;

CONSIDÉRANT que ceux-ci doivent prendre connaissance et analyser les différents dossiers en réalisation et ainsi étudier les états financiers de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que, lors d'une année d'élections, la date limite d'adoption des prévisions budgétaires de l'année subséquente est reportée au 31 janvier (en remplacement du 31 décembre);

Il est proposé par Mme Geneviève Girard appuyée par M. Jacques Lavallée :

De fixer une première séance de planification budgétaire le mercredi 20 novembre 2013 à 20 :00 hrs.

De transmettre aux membres du Conseil les documents financiers nécessaires à l'analyse des dépenses et revenus de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-014 Dépenses d'octobre 2013

CONSIDÉRANT que la liste des dépenses du mois d'octobre 2013 a été remise aux membres du Conseil et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Jacques Lavallée :

D'autoriser le paiement des factures figurant sur la liste présentée aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-015

Correspondance

2013-11-13-015.1 Seigneurie du Lac

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

De renouveler la contribution pour le feuillet paroissial auprès de la Seigneurie du Lac pour l'année 2014 au montant de 200.00 \$ et de demander des modifications au niveau de l'inscription de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-015.2 Demande de changement de nom de rue

Demande d'une résidente de la rue Laberge concernant une proposition de modification du nom de la rue Laberge pour P-E Borduas;

De prendre acte du dépôt de la demande et que les membres du Conseil désirent mettre à l'étude ce dossier et de procéder à des vérifications auprès de la Commission de toponymie.

2013-11-13-016

Varia

2013-11-13-016.1 Renouvellement cotisation 2014 de la FQM

CONSIDÉRANT le renouvellement de la cotisation 2014 de la FQM;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Jacques Lavallée :

De renouveler l'adhésion de la Municipalité auprès de la FQM pour l'année 2014 et ce, au montant approximatif de 1990.00 \$.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-016.2 Assurances de la MMQ

CONSIDÉRANT la réception des documents pour le renouvellement des assurances de la MMQ, demandant de modifier le tableau des emplacements ainsi que les véhicules et biens appartenant à la Municipalité;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par M. Jacques Lavallée :

De compléter toute la documentation requise pour le contrat assurance de la Municipalité et d'autoriser le renouvellement du contrat assurance avec la MMQ pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-16.3 **Demande d'appui auprès de la CPTAQ pour le 74, 54^{ème} avenue**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire auprès de la CPTAQ au sujet d'une déclaration de droit acquis, d'une autorisation d'aliénation et construction ainsi qu'une utilisation à des fins autres qu'agricoles;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande représente 696 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que la transaction visant le lotissement et usages du lot est conforme à la réglementation municipale ;

CONSIDÉRANT que la parcelle visée se situe à l'intérieur d'une zone de consolidation résidentielle;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de cette demande n'aura aucune conséquence sur les activités agricoles actuelles ni sur le potentiel de l'utilisation agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que le projet du demandeur n'entraîne aucune contrainte supplémentaire pour l'agriculture et/ou établissement de production animale ni d'impact sur la préservation des ressources agricoles;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'appuyer la demande du propriétaire auprès de la CPTAQ pour l'utilisation autre qu'à des fins d'agriculture;

De transmettre la présente résolution jointe à la demande pour la prise de décision de la commission;

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-016.4 **Réseau électrique du secteur 13^{ème} avenue et rue Ménard**

CONSIDÉRANT que des pannes électriques surviennent de façon régulière dans le secteur de la 13^{ème} et rue Ménard, en raison de la proximité du boisé, en lien avec la ligne électrique principale;

CONSIDÉRANT que l'installation du réseau n'est pas en boucle et ne peut être approvisionné que par un seul endroit et qu'une partie de ce réseau est située en zone inondable, donc difficile d'accès;

CONSIDÉRANT plusieurs plaintes de citoyens et le fait que la Municipalité possède et doit opérer un poste de pompage sanitaire dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne peut intervenir elle-même ni par le biais d'entrepreneurs spécialisés afin de dégager la ligne électrique des arbres présentant un danger;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par M. Jacques Lavallée :

De transmettre une demande à Hydro-Québec afin que les travaux nécessaires soient pris en charge et ce, dans le but de sécuriser la ligne électrique du secteur 13^{ème} avenue et Ménard.

Que la Municipalité obtienne l'autorisation du propriétaire du boisé pour l'abattage des arbres sur la largeur nécessaire afin de pouvoir sécuriser l'emprise de la ligne d'approvisionnement.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-016.5 Nomination du pro-maire

CONSIDÉRANT qu'en cas d'absence ou d'impossibilité d'agir du maire en poste, que le pro-maire et/ou substitut soit désigné immédiatement;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Geneviève Girard :

De nommer M. Jacques Lavallée à la charge de pro-maire pour une période de trois (3) mois.

De maintenir le système de rotation aux trois (3) mois pour la désignation du conseiller agissant à titre de pro-maire.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-13-017 Période de questions

2013-09-30-18 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Jacques Lavallée:

La fermeture de l'Assemblée à 20:00.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière adj.